

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT 437-60**



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire du 14 juin 2022, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NO 437-60 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437
NOTAMMENT CERTAINES DISPOSITIONS CONCERNANT LES ZONES C-403 ET C-404**

Que ce règlement peut être consulté sur le site web de la Ville au www.ndip.org.

Que ce règlement est entré en vigueur le 12 juillet 2022.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 14 JUILLET 2022.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière
